

**MISE À JOUR DES ANNEXES DU PLUI de la CCPHB portant sur
les dispositions applicables au territoire de la commune de
Saint-Gatien-des-Bois**
www.coeurcotefleurie.org

Par arrêté n°6 du 5 novembre 2024, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- ❖ Arrêté n°6 : annexion de l'arrêté préfectoral portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le Département du Calvados en date du 11 Septembre 2024

Par arrêté n°3 du 20 septembre 2024, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- ❖ Arrêté n°3 : annexion des cartes communales actualisées « Inventaire régional des Zones Humides et des Milieux Prédiposés à la présence de Zones Humides »

Par arrêté n°11 du 9 Octobre 2023, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- ❖ Arrêté n°11 : Annexion de la mise à jour de la carte communale « Atlas Régional des Zones Inondables (AZI) »

Par arrêté n°19 du 5 Octobre 2020, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- ❖ Arrêté n°19 : Annexion de la délibération relative à l'exclusion du champ d'application du droit de préemption urbain la vente des lots du lotissement communal « La Raçonnière » à Saint-Gatien-des-Bois

Par arrêté n°17 du 1^{er} septembre 2020, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- ❖ Arrêté n°17 : Taxe d'aménagement majorée – modification du périmètre de la zone 2AU dite « Le Plein Chêne » à Saint-Gatien-des-Bois»

Par arrêté n°20 du 23 Octobre 2019, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- ❖ Arrêté n°20 : annexion des cartes communales actualisées « Inventaire régional des Zones Humides et des Milieux Prédiposés à la présence de Zones Humides »

Par arrêté n°16 du 10 Septembre 2019, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- ❖ Arrêté n°16 : annexion de l'arrêté préfectoral en date du 15 Mai 2017 portant sur le classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le Département du Calvados

Par arrêté n°7 du 23 novembre 2018, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- ❖ Arrêté n°7 : annexion des arrêtés préfectoraux instituant des servitudes d'utilité publique (SUP)



prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel et assimilé.